

**ANNEXE 2
PILOTE FINANCIER ET COMPTABLE - PARCOURS A LA CARTE**

1. NOMBRE DE PARTICIPANTS	Un groupe de stagiaires est composé au maximum de 12 participants . <i>Si le groupe est inférieur ou égal à 8 participants, il peut être proposé un repositionnement avec un autre groupe ou un report si cela est envisageable.</i>																																					
2. ARCHITECTURE	<table border="1"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES</th> <th align="center">Durée en jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)</td> <td></td> <td align="center">3</td> </tr> <tr> <td>2. La certification des comptes (*)</td> <td></td> <td align="center">2</td> </tr> <tr> <td>3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables</td> <td></td> <td align="center">3,5</td> </tr> <tr> <td>4. Le pilotage des processus comptables (**) - NON ACCESSIBLE</td> <td></td> <td align="center">-</td> </tr> <tr> <td>5. La comptabilité institutionnelle (1^{ère} partie) : la supervision des opérations courantes</td> <td></td> <td align="center">4</td> </tr> <tr> <td>6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement</td> <td></td> <td align="center">4</td> </tr> <tr> <td>7. La comptabilité institutionnelle (2^{ème} partie) : le pilotage des opérations de fin d'année</td> <td></td> <td align="center">4</td> </tr> <tr> <td>8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux</td> <td></td> <td align="center">2</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME</th> <th align="center">Durée en jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9. La paie : volet social et fiscal (*) - NON DISPONIBLE EN 2019</td> <td></td> <td align="center">-</td> </tr> <tr> <td>10. La gestion des créances (*)</td> <td></td> <td align="center">2</td> </tr> </tbody> </table>		Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Durée en jours	1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)		3	2. La certification des comptes (*)		2	3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables		3,5	4. Le pilotage des processus comptables (**) - NON ACCESSIBLE		-	5. La comptabilité institutionnelle (1 ^{ère} partie) : la supervision des opérations courantes		4	6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement		4	7. La comptabilité institutionnelle (2 ^{ème} partie) : le pilotage des opérations de fin d'année		4	8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux		2	Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Durée en jours	9. La paie : volet social et fiscal (*) - NON DISPONIBLE EN 2019		-	10. La gestion des créances (*)		2
Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Durée en jours																																				
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)		3																																				
2. La certification des comptes (*)		2																																				
3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables		3,5																																				
4. Le pilotage des processus comptables (**) - NON ACCESSIBLE		-																																				
5. La comptabilité institutionnelle (1 ^{ère} partie) : la supervision des opérations courantes		4																																				
6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement		4																																				
7. La comptabilité institutionnelle (2 ^{ème} partie) : le pilotage des opérations de fin d'année		4																																				
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux		2																																				
Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Durée en jours																																				
9. La paie : volet social et fiscal (*) - NON DISPONIBLE EN 2019		-																																				
10. La gestion des créances (*)		2																																				

	<p>(*) : Modules du cycle 1 accessibles <u>au public d'ordonnateurs</u> dans une logique de parcours à la carte (selon places disponibles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : cadres et collaborateurs de service ordonnateur désireux de mieux connaître et s'appropriier la dimension comptable dans l'Institution et/ou de s'inscrire dans une démarche de lutte contre les fraudes et de gestion des risques. • Module 2 : cadres et collaborateurs de service ordonnateur participant aux actions de certification de comptes. <p>(**) : Le module 4 du cycle 1 « Le pilotage des processus comptables » n'est pas accessible en module à la carte.</p>
<p>3. PREREQUIS</p>	<p>Pour suivre les modules 5 et 7 du Cycle 1 « La comptabilité institutionnelle », le stagiaire doit suivre obligatoirement le module 3 du Cycle 1 intitulé « La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables », sauf si le stagiaire justifie d'une expérience récente et d'une bonne maîtrise de la comptabilité générale.</p> <p>Pour ce parcours, les prérequis sont définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS comptabilité, DUT GEA ...); <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier d'une expérience professionnelle : niveau de maîtrise du participant en comptabilité générale. <p>Pour cette raison, la participation du responsable de formation de l'organisme du stagiaire est sollicitée afin de confirmer si la personne possède bien les prérequis indiqués ci-dessus. Pour ce faire, il est demandé de renseigner et de renvoyer le bulletin des prérequis du module 3 du Cycle 1 intitulé « « La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables » (annexe 2bis) auprès du pilote (icheze@institutquatredix.fr).</p> <p>L'inscription au module 3 est fortement recommandée pour une inscription sur le module 6 « l'analyse financière ».</p>

4. OBJECTIFS ET CONTENUS DES MODULES (10 modules)

Modules du CYCLE 1 « LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES » (8 modules de formation) : voir l'annexe 1

Modules du CYCLE 2 : LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME

Modules	Objectifs	Contenus
9) La paie : le volet social et fiscal NON DISPONIBLE EN 2019		
10) La gestion des créances (*)	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les aspects juridiques relatifs aux créances• Définir le rôle du Directeur et de l'Agent comptable dans le cadre de la gestion des créances• Déterminer les modalités pratiques de mise en œuvre d'une politique de recouvrement des créances• Superviser la gestion des créances	<ul style="list-style-type: none">• Références juridiques et procédures opposables à l'Agent comptable• Les aspects juridiques et procédures• La mise en œuvre pratique d'une politique de recouvrement des créances• Le rôle du Directeur et de l'Agent comptable dans la gestion des créances• Les outils de la supervision

(*) : Ce module est accessible au public d'ordonnateurs :

- **Module 10** : agents des services de recouvrement des créances (amicales ou contentieuses).

5. DEPLOIEMENT 2019	Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Dates
	1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)		12 au 14 juin
	2. La certification des comptes (2 j)		5 et 6 septembre
	3. La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables		30 septembre après-midi au 3 octobre
	4. Le pilotage des processus comptables (3 j) - NON ACCESSIBLE		-
	5. La comptabilité institutionnelle (1 ^{ère} partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes		5 au 8 novembre
	6. L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement		PARIS - 12 au 15 novembre et NANTES - 18 au 21 juin
	7. La comptabilité institutionnelle (2 ^{ème} partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année		19 et 22 novembre
	8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)		13 et 14 novembre
	Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Dates
9. La paie : volet social et fiscal (4 j) NON DISPONIBLE EN 2019		-	
10. La gestion des créances (2 j)		LYON - 19 au 20 mars BORDEAUX - 17 et 18 juin PARIS - 19 et 20 septembre	
6. MODALITES D'INSCRIPTION	<p>Vos demandes d'inscription sont à réaliser sur le site de l'Institut 4.10, en passant commande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit via la fiche catalogue : https://institutquatredix.fr/catalogue/co/51_Comptabilite_finances_gestion.html - soit directement via le portail client : https://catalogue.valsoftware.cloud/QUATREDIX/CATALOGUE/default.aspx <p>Si les effectifs recensés le permettent, il peut être proposé d'ouvrir des sessions complémentaires sur différents sites.</p> <p>Les inscriptions devront être faites sur la planification déclinée à cet effet.</p> <p>IMPORTANT : Toute inscription est considérée comme définitive à partir du moment où l'affectation est effectuée par le pilote et validée par l'organisme client.</p>		

7. COÛT

Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Coût
9. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)	627,00 €
10. La certification des comptes (2 j)	826,00 €
11. La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	955,00 €
12. Le pilotage des processus comptables (3 j) - NON ACCESSIBLE	-
13. La comptabilité institutionnelle (1 ^{ère} partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes	701,00 €
14. L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement	1 236,00 €
15. La comptabilité institutionnelle (2 ^{ème} partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année	701,00 €
16. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)	540,00 €

Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME	Coût
11. La paie : volet social et fiscal (4 j) NON DISPONIBLE EN 2019	-
12. La gestion des créances (2 j)	540,00 €

Les frais de déplacement (transport, déjeuner et repas) et d'hébergement du stagiaire ne sont pas pris en compte.